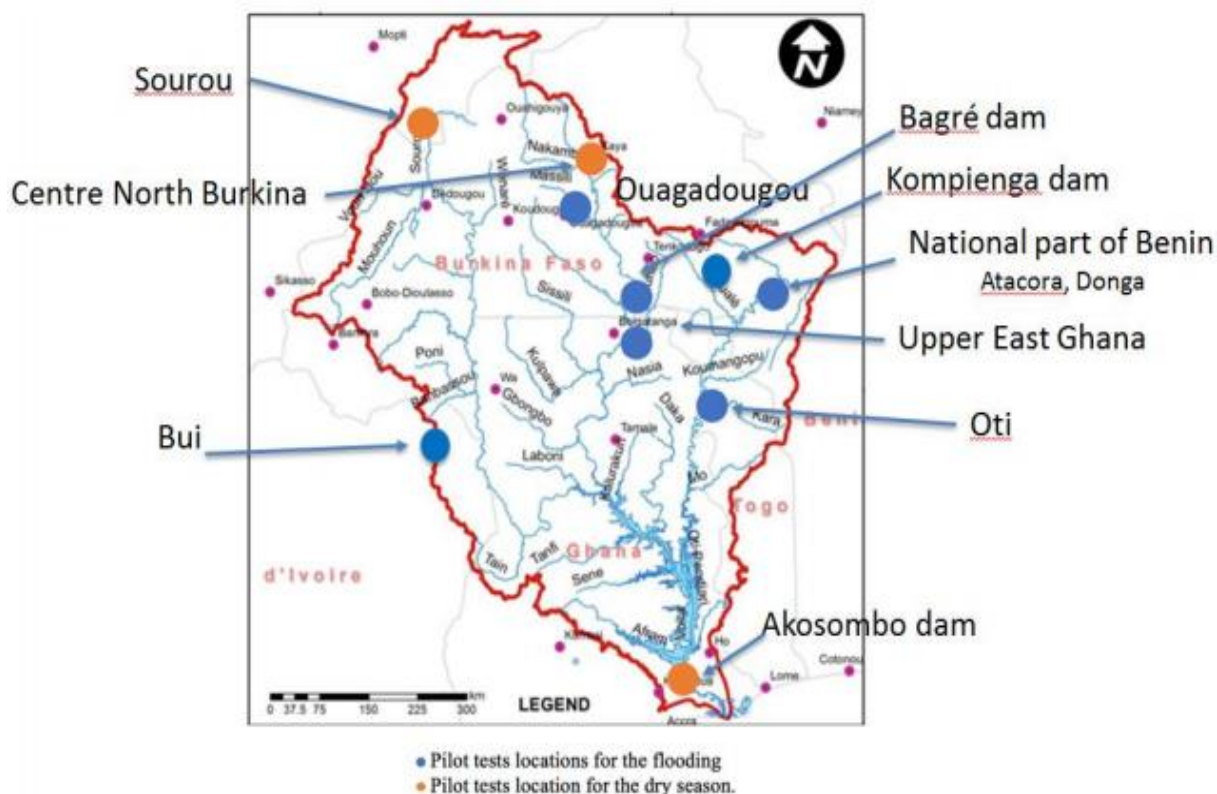


Termes de référence pour le recrutement d'experts locaux pour la mission de "cartographie" de la vulnérabilité et des capacités au niveau communautaire dans les 6 pays du bassin de la volta

1. Contexte

L'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) mettent en œuvre le projet « Intégrer la Gestion des Inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) » financé par le Fonds d'Adaptation. Les activités du projet ont démarré en juin 2019 et dureront jusqu'à la mi-2023. La mise en œuvre du projet VFDM implique la participation active des agences nationales (services météorologiques et hydrologiques nationaux, des ressources en eau, de la protection des eaux, de la protection civile, etc.) et des partenaires de l'OMM, tels que la Fondation CIMA et le CERFE.

L'une des activités prévues du projet consiste à faire la "cartographie" de la vulnérabilité et des capacités au niveau communautaire dans les 6 pays du bassin de la volta notamment dans 60 sites dans les six (6) pays du bassin de la Volta (Burkina Faso-15-, Ghana-15-, Mali-7-, Togo-7-, Bénin-8- et Côte d'Ivoire-8-), situés dans dix (10) zones déjà identifiées conformément à la carte ci-dessous.



Les critères de sélection des sites se présentent comme suit :

- Expériences antérieures d'inondations (fluviales, urbaines, etc.) ou de sécheresse au cours des 10 dernières années en rapport avec le site ;
- Au moins un projet de gestion des inondations et/ ou des sécheresses mis en œuvre au cours de cette période et / ou en cours actuellement et ayant concerné le site ;
- Des sites impliquant une (ou plusieurs) communautés urbaines et des sites choisis en milieu rural ;
- Des communautés des sites ayant accès ou disposant d'instruments technologiques (par exemple, Smartphones) ainsi que des communautés n'ayant pas accès ou ne disposant pas de ces instruments.

Pour ce faire, les trois partenaires (OMM, ABV et GWP-AO) de mise en œuvre du projet VFDM sollicitent l'expertise d'un (01) consultant local au niveau de chaque pays du bassin de la Volta pour appuyer le CERFE à collecter les données sur la vulnérabilité au niveau des sites pilotes retenus.

Les présents termes de référence sont élaborés pour préciser les objectifs, les résultats de la mission ainsi que la démarche méthodologique pour y arriver.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de cerner les facteurs multidimensionnels de la vulnérabilité (déterminants sociaux, économiques, écologiques, culturels, politiques et infrastructurels de la vulnérabilité) dans les zones du bassin de la Volta fortement exposées aux risques hydrométéorologiques, tels que les inondations et la sécheresse au niveau des soixante (60) sites dans les six (6) pays du bassin de la Volta.

De façon spécifique, la mission vise à :

- a) comprendre les facteurs de vulnérabilité au niveau de chaque site sur la base des informations locales disponibles ;
- b) collecter des informations dans chaque site (par exemple, le scénario relatif au pire des cas dont on se rappelle, et le scénario le plus fréquent), sur la base des connaissances locales.

3. Résultats et produits attendus de la mission

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus du consultant local :

- les facteurs de vulnérabilité au niveau de chaque site sont identifiés puis analysés sur la base des informations locales disponibles à travers la revue documentaire et les échanges avec les acteurs locaux ;
- un rapport (contenant les données qualitatives et quantitatives collectées - via un appareil GPS, une caméra, etc.) est disponible pour chaque site déjà sélectionné selon les critères des lignes directrices fournies par des experts internationaux.

4. Taches des Experts Locaux

Pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés, l'expert local doit exécuter les tâches suivantes :

- participer à mission terrain pour tester la méthodologique et les outils proposés par CERFE pour collecter les données et informations dans le cadre de la mission ;
- s'approprier la démarche méthodologique de conduite de la mission assortie d'un chronogramme clair d'exécution, proposée par CERFE et les partenaires de mise en œuvre du projet ;
- préparer et tenir des séances d'échanges conformément aux spécifications mises en avant dans les lignes directrices (environ 10/12 personnes par communauté - fonctionnaires, société civile et autres dirigeants communautaires, responsables de projet, autorités traditionnelles/ religieuses, anciens,...) ;
- collecter les données sur la vulnérabilité et exploiter la documentation disponible sur les sites et auprès des communautés des sites pilotes retenus dans le pays ;
- élaborer le rapport de mission pour chaque site ayant fait l'objet d'investigation dans la pays.

5. Méthodologie

Des outils techniques et lignes directrices détaillés seront préparés et mis à la disposition des experts locaux pour la mise en œuvre de cette activité.

Le consultant local aura à déployer une méthodologie adaptée prenant :

- la revue et l'analyse synthétique des documents relatifs aux sites pilotes ;
- la collecte de données au niveau des sites pilotes retenus ;
- le rapportage : un canevas de rapportage sera également mis à la disposition des experts locaux pour l'élaboration des rapports de mission.

Un premier briefing à Ouagadougou, avec les experts internationaux (CERFE) et l'Unité de Gestion du Projet pour permettre aux experts locaux de s'approprier la méthodologie et les outils techniques à utiliser sur le terrain. A la suite de ce briefing, un test de la méthodologie et des outils sera effectué par le CERFE, l'UGP (OMM, ABV, GWP-AO) avec des chercheurs locaux sur 5 sites pilotes (par exemple, 3 au Burkina Faso et 2 au Ghana). Un débriefing final aura lieu à Ouagadougou avec tous les chercheurs locaux, l'UGP et les experts internationaux pour améliorer le contenu des outils.

Dans une perspective de renforcement des capacités, les chercheurs locaux développeront des connaissances et des compétences tout au long de cette phase pilote sur le terrain afin de pouvoir utiliser une approche similaire dans d'autres sites.

En ce qui concerne chaque site, les informations seront collectées à travers :

- la consultation des données / documents locaux (si disponibles et accessibles) ;

- la consultation d'informateurs clés, individuellement et par le biais de groupes de discussion (parmi ces informateurs, les dirigeants communautaires, les dirigeants de la société civile, les services techniques déconcentrés de l'état, les anciens, les personnes hautement qualifiées) ;
- l'observation directe (le cas échéant, à travers un appareil GPS, un appareil photo ou équivalent).

6. Obligation en matière de rapportage

Le Consultant local produira un rapport provisoire et un rapport final pour chaque site selon le canevas convenu avec CERFE et les partenaires de mise en œuvre du projet (OMM, ABV et GWP-AO). Il produira également un rapport de synthèse par pays à la fin de la mission.

Tous les produits issus de cette étude seront fournis en formats numérique.

7. Expertise requise

La mission sera confiée à un Consultant ayant des références avérées dans la conduite des études socio-économiques, des études sur les risques et impacts liés au changement climatique, etc.

Il doit être titulaire d'au moins un diplôme supérieur (bac+5) en Science de l'Environnement ou Sciences de l'Eau, en Socio-économie ou tout autre diplôme jugé équivalent. Il doit disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la conduite de missions de consultation et avoir déjà conduit au moins 3 missions similaires. Il doit savoir utiliser des outils SIG et avoir une bonne capacité de rédaction.

8. Modalités de recrutement du Consultant local

Les personnes intéressées ayant les qualifications et expériences requises en rapport avec cette mission sont prié(e)s de soumettre leurs dossiers de candidature comprenant :

- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Une copie de l'Attestation ou du diplôme pour justifier du niveau académique le plus élevé de la personne intéressée ;
- Un curriculum vitae détaillé mettant en avant les expériences en lien avec la mission de collecte de données, accompagné des noms et coordonnées de trois personnes de référence.
- Indiquer le taux d'honoraire journalier (H/J) auquel il prétend. Ils travailleront pour 1 à 1,5 hj par site. Les postulants doivent être disponibles du début avril à fin mai 2020.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au **plus tard le 27 Mars 2020 à 17h00 heures** Heure Locale du Burkina Faso aux adresses électroniques :

ABV: secretariat@abv.int

GWP-AO: gwp.westafrica@gwpao.org

Annexe : Hypothèses, concepts et phénomènes

Une hypothèse de base, qui sous-tend cette activité, est que les acteurs locaux connaissent le territoire où ils vivent ; dans ce contexte, ils connaissent les aléas naturels et leurs caractéristiques (ceci étant également basé sur leur mémoire historique).

La vulnérabilité est un concept ambigu. Il existe plusieurs définitions, dont certaines ne prennent en compte que les aspects négatifs, tandis que d'autres équilibrent les « problèmes » d'une part et les ressources d'autre part. Ce concept considère les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la sensibilité d'un individu, d'une communauté ou de systèmes aux impacts des aléas ; et il peut également inclure les capacités locales, c'est-à-dire la combinaison de toutes les forces, attributions et ressources disponibles au sein d'une organisation, d'une communauté ou d'une société pour gérer et réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience.

Les deux aspects seront pris en compte dans cette activité ; cependant en séparant les facteurs « négatifs » (c'est-à-dire la vulnérabilité locale *strictu sensu*) et les facteurs « positifs » (c'est-à-dire les capacités *strictu sensu*).

Parmi les facteurs « négatifs » possibles, les éléments (ou ensemble d'éléments) suivants devraient être étudiés :

- Economiques (ex : chômage, familles qui n'ont aucun revenu économique, agriculteurs sans terre, insuffisance de débouchés pour les produits agricoles et maraîchers, faible niveau d'accès aux services financiers, faible niveau de diversification des sources de revenus, insuffisances d'initiatives économiques, difficile accès aux intrants améliorés et intelligents au climat...)
- Absence ou difficulté d'accès aux services de santé, d'éducation et sociaux ;
- Gouvernance (diffusion des conflits culturels / politiques, fonciers, agricoles ; diffusion de la corruption ; manque de sécurité / diffusion de la délinquance, faiblesse des institutions locales et absence/faiblesse de leadership communautaire transformationnel,)
- Environnemental (pratiques agricoles non raisonnées et non respectueuses de l'environnement (défriches et brûlis incontrôlés, utilisation de produits chimiques non homologués, déforestation, incendies, sécheresse, inondation, extension sans fin des champs de culture, insuffisance de pratiques agro-sylvo-pastorales conservatoires des eaux et des sols)
- Habitat (maisons construites dans des endroits inappropriés, non utilisation des plans de construction intelligente au climat, maisons construites avec des murs ou ayant un toit en matériaux précaires ; bidonvilles ; maisons sans services de base ; absence - ou difficultés d'accès à l'eau, à l'électricité, au drainage ...)
- Personnes handicapées physiques et mentales et cas de troubles psychosociaux après une catastrophe, migrants agricoles, veuves, orphelins, personnes du troisième âge...
- Etc.

Parmi les facteurs « positifs » possibles, les éléments (ou ensemble d'éléments) suivants devraient être étudiés :

- Ressources humaines qualifiées
- Citoyenneté active (ONG, société civile, groupes culturels, etc.)
- Projets de développement
- Systèmes ou services de TIC
- Présence de systèmes de détection, de surveillance et de prévention des risques naturels tels que sécheresse et inondations)
- Niveau de connaissance et de sensibilisation des citoyens aux aléas
- Présence de la protection civile, des pompiers, des services d'urgence, du corps forestier ou équivalent
- Etc.

Ce ne sont que des exemples (non exhaustifs) car les outils de collecte de données / informations sont encore en préparation.